

| | |
|---|---|
| UFR | PHILLIA |
| MENTION | Information et communication |
| Capacité d'accueil globale de la mention en M1 | Se référer aux capacités votées dans l'annexe sur les capacités d'accueil en Master |

NB : Le M1 propose plusieurs parcours-types, en cohérence avec les spécialisations proposées en M2. Ce document concerne un de ces parcours ; pour les autres parcours de M1, reportez-vous aux fiches formations correspondant aux différents parcours-types de M2 (<http://masters.parisnanterre.fr>).

Conformément à la délibération du Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre n°2018-156 relative aux admissions en Master subordonnées à l'examen du dossier du candidat :

| | |
|------------------------------------|---|
| Intitulé de la mention : | Information et communication |
| Intitulé du parcours-type : | Documents électroniques et flux d'informations |
| Modalités de recrutement | Le recrutement ne prévoit aucune épreuve écrite et/ou orale : Recrutement sur dossier + épreuve orale/entretien <u>pour les admissibles</u> (SEULS les candidats retenus après l'examen des dossiers de candidature sont conviés à une épreuve orale/un entretien) |
| Critères de recrutement | Conformément à la délibération du CA, il est attendu des candidats qu'ils montrent l'adéquation de leur formation antérieure et de leur projet professionnel avec la formation visée. |
| | Mentions de Licences conseillées : Histoire de l'art et archéologie Histoire Humanités Information-communication Lettres Sciences du langage Sciences sociales |
| | Les candidats titulaires d'autres diplômes pourront également candidater (procédure de validation des acquis académiques ou des études antérieures, notamment). |
| | En matière d'acquis académiques, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : -Excellente maîtrise de la discipline d'origine, bon niveau rédactionnel. Ce master s'adresse principalement à toute personne possédant une licence en sciences humaines et sociales qui souhaite acquérir une compétence forte en gestion de l'information. Les diplômés du master ont donc une double compétence : celle de leur discipline d'origine et celle acquise en sciences de l'information et en ingénierie documentaire. |
| | En matière d'expériences professionnelles, le recrutement se fondera sur la prise en compte des éléments suivants : Sensibilisation au milieu professionnel de la documentation ou de la gestion de l'information dans les organisations. Présentation d'un |

| | |
|--|--|
| | projet professionnel en lien avec les métiers visés par la formation. |
| | Est/sont également apprécié/e/s : stage en bibliothèque ou en centre de documentation ; connaissances en informatique. |
| | Les pièces constitutives du dossier sont : Pièces communes aux candidatures de Master (détail sur http://masters.parisnanterre.fr) |
| Dates de dépôt des candidatures | Se référer aux dates votées dans le tableau des périodes de candidatures en Master |